

Aide d'Etat

PASS SPORT

Le Pass'Sport revient pour la saison 2023-2024 !

Bénéficiez d'une déduction de 50 euros pour vous inscrire en club et pratiquer votre sport favori.

PASS SPORT

Quand ?

Les familles et les jeunes éligibles recevront, fin août 2023, un code Pass'Sport permettant de bénéficier de 50 € de déduction sur l'inscription.

PASS SPORT

Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport peut être utilisé dans toutes les structures sportives éligibles*.

* Structure affiliée à une fédération sportive agréée par le ministère chargé des Sports et association agréée et les structures du loisir sportif marchand.

PASS SPORT

C'est pour qui ?

Les jeunes ou les familles percevant :

- l'Allocation de Rentrée Scolaire (6 à 17 ans révolus) ;
- l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (6 à 19 ans révolus) ;
- l'Allocation aux Adultes Handicapés (16-30 ans) ;
- une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur.

Les bénéficiaires* reçoivent un code personnel par mail.

* Toutes les informations sur pass.sports.gouv.fr

Pour qui ?

->Le dispositif "Pass'Sport" est sous condition de ressources pour les enfants.

Comment ?

->Réception d'un mail en Août, à transmettre au club d'adhésion pour déduction de 50€/enfant éligible sur le prix de la cotisation.

Plus d'infos :

[Le Pass'Sport reconduit pour la saison 2023-2024 | sports.gouv.fr](https://pass.sports.gouv.fr)

Aide du Conseil Départemental de la Seine-St Denis



Pour qui ?

->Le dispositif "Pass'Sport 5ème" est sans condition de ressources pour les enfants habitant en Seine-St-Denis et entrant en 5^{ème} dans un collège public de Seine-St-Denis.

Comment ?

->Démarche par le parent à accomplir à partir du 1er Juin 2023 pour faire la demande de cette aide. En retour, un e-Pass vous sera communiqué, à transmettre à un et un seul club d'adhésion de votre enfant, pour déduction de 100€ sur le prix de la cotisation.

Plus d'infos :

[Le Pass Sport 5ème - seinesaintdenis.fr](http://seinesaintdenis.fr)

Aide du Conseil Régional de la Seine-St Denis



Pour qui ?

->Le dispositif "Labaz" est sans condition de ressources pour les jeunes Franciliens de 15 à 17 ans.

Comment ?

->Inscription sur l'application mobile LABAZ à partir du 23 Juin 2023. Dès Septembre 2023, 100€ seront offerts aux utilisateurs de l'application entre 15 et 17 ans. Ils seront à dépenser pour une inscription dans un club de sport, des cours de musique et toutes sortes de bons plans sportifs et culturels.

Plus d'infos :

[LABAZ, l'application de la Région pour les jeunes de 15 à 25 ans \(iledefrance.fr\)](https://www.iledefrance.fr/labaz)